

ADR



SUR POIDS LOURDS



SUR FOURGON



HABILLAGE INTÉRIEUR

**MISE AUX NORMES
DES VÉHICULES ROUTIERS
POUR LE TRANSPORT
DES MATIÈRES DANGEREUSES**



NOTRE PRESTATION

• **Notre prestation tient compte exclusivement de la réglementation ADR en vigueur selon les matières transportées et les types de transports suivants - Définition du chapitre 9.1 :**

AT

Pour les véhicules, destinés au transport de marchandises dangereuses dans des conteneurs-citernes d'une capacité supérieure à 3000 litres ou dans des citernes fixes ou démontables, et pour les véhicules-batteries d'une capacité supérieure à 1000 litres autres que ceux de type FL.

FL

Type de véhicule destiné au transport de liquides avec point d'éclair inférieur ou égal à 61°C (à l'exception des carburants diesel satisfaisant à la norme EN 590:2004, du gasoil et de l'huile de chauffe (légère) - n° ONU 1202 - ayant un point d'éclair défini dans la norme EN 590:2004, ou au transport de gaz inflammables, dans des citernes fixes ou démontables, d'une capacité supérieure à 1m³ ou dans des conteneurs-citernes ou citernes mobiles d'une capacité individuelle supérieure à 3 m³.

EX II

Type de véhicule destiné au transport d'explosifs, pour lesquels une unité de transport de type II est requise.

EX III

Type de véhicule destiné au transport d'explosifs, pour lesquels une unité de transport de type III est requise.

• **Cette prestation inclut les documents nécessaires pour présentation en RI/RTI au titre de l'ADR par la DREAL. Et sur demande : présentation du véhicule en RI/RTI**

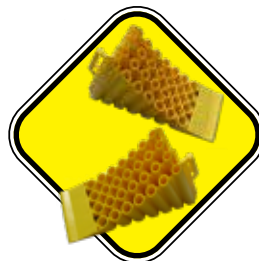
• **Mise en conformité des éléments concernés par l'ADR**

- > Chauffage cabine
- > Hayons élévateurs
- > Circuits électriques de fourgons ou autres carrosseries
- > Chronotachygraphe
- > Coupe batterie
- > Supports plaques
- > ...

• **Habillage intérieur carrosserie conforme EXIII**

• **Attention : Eléments requis pour toute prestation**

- > Accord du constructeur
- > Conformité du freinage à la norme 98/12/CE ou au règlement 13R10
- > Système anti-blocage de roues
- > Freinage d'endurance pour PTR > 16 t
- > Conformité du câblage électrique suivant ISO 6722



Votre cachet

Toutes les informations, photos contenues dans ce descriptif, ne peuvent être considérées comme des caractéristiques contractuelles. CORNUT se réservant le droit de modifier celles-ci à tout moment.

Ed. 07/11/2019-FP016-E02



CORNUT

CARROSSERIE / ADAPTATION

7, Z.A. Le Cantonnier
43290 Montfaucon-en-Velay

T. + 33 (0)4 71 59 90 22

info@cornut.fr - www.cornut.fr